

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023 À 20H30**

N°ORDRE	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS				VOTE
2023-06-01	Modification des membres de la commission sports : ➤ MODIFIE la composition de la commission sports de la manière suivante :				ADOPTÉE
		Commission Sports			
	Présidente	Armelle CASSIN			
	Vice-Présidente	Annie MORIN			
	Membre	Gérard GOUBAULT			
		Christine JAQUET			
		Stéphane NIORT			
		Colette BILLY			
Murielle BAUDRY					
2023-06-02	Taux de la taxe d'aménagement : ➤ DÉCIDE de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 1% sur la commune d'Argentonnay.				ADOPTÉE
2023-06-03	Sollicitation subvention pour les travaux des vestiaires de la salle de sport et du club house : ➤ SOLLICITE un taux de subvention maximum, ➤ PRÉSENTE le plan de financement suivant :				ADOPTÉE
	DÉPENSES H.T.		RECETTES H.T.		
	OBJET	€	OBJET	€	
	Maîtrise d'œuvre	35.252,34€	État – DETR	148.395,00€	
			Région Nouvelle-Aquitaine	74.000,00€	
	Travaux de réfection et d'aménagement	346.467,16€	Conseil Départemental Deux-Sèvres	57.760,00€	
			Auto-financement	101.564,50€	
TOTAL DÉPENSES	381.719,50€	TOTAL RECETTES	381.719,50€		
2023-06-04	Tarif de la restauration scolaire année 2023-2024 : ➤ APPROUVE les nouveaux tarifs pour la restauration scolaire de la cantine « Le Chat Perché » et de la cantine du groupement scolaire « Moutiers-La Chapelle », ➤ FIXE le prix des repas des enfants à 3,70€ et le prix des repas des adultes à 6,50€, ➤ PRÉCISER que ces tarifs prennent effet au 1 ^{er} septembre 2023.				ADOPTÉE
2023-06-05	Travaux d'aménagement d'un lotissement communal à Argentonnay : ➤ ATTRIBUE le marché de travaux d'aménagement d'un lotissement communal relevant de la procédure adaptée : <u>Lot N°1 : Terrassement – Voirie – Assainissement EP/EU - Signalisation</u> À la société JUSTEAU TERRASSEMENT demeurant ZA des Justices à Louresse Rochemenier (49 700) pour la somme de 223.192,19€ H.T soit 267.830,63€ T.T.C. <u>Lot N°2 : Réseaux divers</u> À la société PAJOT demeurant 8 rue René III à Argentonnay (79 150) pour la somme de 34.974,85€ H.T soit 41.969,82€ T.T.C.				ADOPTÉE
2023-06-06	Désignation d'un correspondant au Comité National d'Action Sociale (CNAS) : ➤ M. Séverin R., gestionnaire RH de la commune d'Argentonnay.				ADOPTÉE
2023-06-07	Éducation musicale en milieu scolaire année 2023-2024 : ➤ ACCEPTE , dans le cadre de l'éducation musicale en milieu scolaire, de prendre en charge, l'intervention d'un professeur de musique du Conservatoire de Musique du Bocage Bressuirais, à raison de 110 heures pour l'année 2023-2024 au coût horaire de 60€ T.T.C. <u>Précision :</u> ➤ Pour l'école publique « Le Chat Perché » d'Argenton Les Vallées : 45 heures ➤ Pour le groupement scolaire « Moutiers- La Chapelle » : 25 heures ➤ Pour l'école privée « Sainte Marie » : 40 heures				ADOPTÉE
2023-06-08	Adhésion au service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion des Deux-Sèvres				ADOPTÉE
2023-06-09	Rétrocession d'une concession au cimetière de la commune déléguée La Chapelle-Gaudin à la commune d'Argentonnay				ADOPTÉE